

Dossier de candidature à la candidature pour le Grand Conseil Vaudois 2027

Assemblée générale des Vert-e-s du 28 octobre 2026

Chères Vertes, chers Verts,

Je sollicite votre confiance en vue de l'élection cantonale. Depuis 2017, je siège au Grand Conseil pour le district de Nyon. Je me suis fixé une règle simple qui même minoritaire face à l'alliance PLR-UDC, nous pouvons gagner des votes. Pour cela, il faut maîtriser ses dossiers, disposer de chiffres solides et persévérer.

Ce texte rassemble mes convictions, mes résultats, ma manière de travailler et les chantiers que je souhaite mener à terme, en restant sympathisant.

LEVONS LES DOUTES

Je sais que mon statut de sympathisant et mon franc-parler suscitent des questions, notamment parmi les membres de la section de Nyon. Je préfère y répondre franchement.

Pourquoi sympathisant plutôt que membre. J'ai été élevé dans un esprit de liberté, garder ma ligne, ne dépendre de personne, rester vigilant face à l'injustice et toujours dire ce que je pense. C'est pourquoi je n'ai jamais adhéré à un parti. Le statut de sympathisant, que les Verts m'ont eux-mêmes proposé, respecte ce principe sans rien enlever à mon engagement. Je siège avec le groupe, je défends ses priorités et, lorsque je m'en écarte, je l'annonce en amont et j'en débats ouvertement.

Une écologie de terrain. Mes convictions écologistes sont profondes. Elles se sont forgées dans l'action communale plus que dans les théories. C'est une écologie locale, pragmatique et mesurable, qui se compte en kilowattheures économisés, en tonnes de CO₂ évitées et en francs bien investis.

Les ressources locales. À Bassins, nous avons été parmi les pionniers du chauffage à distance au bois. J'ai exigé du bois régional et refusé les pellets importés : ce modèle est à la fois durable et financièrement viable. Je défends la même logique pour les déchets. La taxe au sac applique le principe du pollueur-payeur, mais elle facture au volume un traitement payé au poids. Je veux corriger ce biais pour rendre le système plus juste et plus incitatif.

Le refus du nucléaire. Mes études m'ont fait mesurer les dangers du nucléaire, militaire comme civil. Ce refus est un marqueur fondateur des Verts suisses, de l'occupation de Kaiseraugst en 1975 aux manifestations de Creys-Malville en 1977. Je m'oppose publiquement à l'agrandissement de la centrale du Bugey, proche de la frontière, qui menace la sécurité du bassin lémanique.

L'eau, un bien commun. Dès 1994, j'ai fait installer dans ma commune des pompes solaires sans batterie pour amener l'eau des sources jusqu'aux pâturages communaux. Ces installations fonctionnent toujours, et le concept a été repris dans le canton et en Romandie. Au Grand Conseil, je défends la protection de l'eau potable et une gestion rigoureuse des eaux usées.

La justice sociale. L'écologie politique est aussi une exigence de justice. Je défends le logement abordable, en particulier pour que les jeunes du district de Nyon puissent continuer à se loger dans leur région malgré la spéculation immobilière sur la Côte. Je m'engage aussi pour les proches aidants et pour l'accueil des personnes âgées.

BILAN 2026 AU GRAND CONSEIL

Voici mes principales actions de 2026. Le bilan complet de 2017 à 2026 est en annexes 1 et 2 à la fin du texte.

La sécheresse : une aide qui n'oublie personne. Le 29 septembre 2026, la droite demandait de débloquent en urgence 30 millions de francs pour les éleveurs. Au nom des Verts, j'ai déposé une résolution (26_RES_8) pour affecter une part de cette enveloppe aux grandes cultures, au maraîchage et à l'arboriculture, des secteurs trop souvent oubliés des plans de soutien. Elle demande aussi :

- la prise en charge des surcoûts d'irrigation et l'accélération du passage au goutte-à-goutte ;
- la traçabilité des fourrages importés, en excluant l'origine d'outre-Atlantique, afin de réduire l'empreinte carbone des transports ;
- un rapport d'étape, avant le débat sur le budget, sur l'utilisation des quelque 54 millions de francs investis ces dernières années dans la gestion de l'eau.

Le Grand Conseil l'a adoptée à l'unanimité ([24 heures](#), [Grand Conseil vaudois](#)) et a ainsi réorienté une aide publique majeure.

Le dossier Epic : soutenir les hôpitaux régionaux et protéger les données. Le remplacement du dossier patient informatisé (DPI) du CHUV et de onze hôpitaux de la Fédération des hôpitaux vaudois (FHV) représente

un investissement de plus de 200 millions de francs. Le montage du Conseil d'État faisait peser une charge trop lourde sur les hôpitaux régionaux. Seul signataire du rapport de minorité 2, j'ai proposé un crédit complémentaire de 63 millions de francs, destiné en particulier aux plus petits établissements. Grâce au ralliement du député PLR Alexandre Berthoud et de son groupe, le plénum l'a accepté par 70 voix contre 61 ([24 heures](#)).

Lors de l'adoption définitive, le 22 septembre 2026, la garantie d'emprunt demandée aux établissements de la FHV est passée de 53,1 à 32 millions de francs ([Medinside](#)). L'accès aux soins de proximité s'en trouve protégé. L'autre enjeu était la sécurité des données médicales, parmi les plus sensibles qui soient. Des garde-fous ont été ajoutés à la gouvernance du projet ([LFM](#)), dont l'obligation d'un stockage souverain. Face à un fournisseur américain, c'était pour moi une condition non négociable.

L'open source à l'école : une transition planifiée. Toute la gauche partage le combat pour la souveraineté numérique. Je l'ai porté par un postulat qui planifie et chiffre la transition vers le logiciel libre et la protection des données scolaires. Ce texte servira d'outil de pilotage pour le budget 2027 et les comptes futurs ([Grand Conseil vaudois](#)). Une fois chiffrée, la transition peut plus difficilement être repoussée pour des raisons budgétaires.

La transparence budgétaire. Ancien membre de la Commission des finances, j'ai interrogé la présidente du Conseil d'État sur les fonds affectés sans règlement, les préfinancements engagés et les capitaux propres. Tant que les comptes restent opaques, la droite peut prétendre qu'il n'y a aucune marge pour la transition écologique. En les rendant lisibles, je montre les moyens réellement disponibles.

MA MÉTHODE : LA PERSÉVÉRANCE

Au début de mes combats, je suis souvent seul. Je procède alors en trois temps :

1. Faire reconnaître le problème technique par une commission, si possible à l'unanimité ;
2. Obliger le Conseil d'État à publier ses données ;
3. Faire reprendre nos revendications dans des textes soutenus bien au-delà de notre groupe.

Ma motion MCH2 a été refusée en 2024, mais ses idées se retrouvent aujourd'hui dans la réforme des amortissements. Sur Epic, j'étais seul contre la majorité de ma commission, et le plénum m'a suivi. Nos idées ne gagnent pas toujours le jour où nous les déposons, mais elles finissent souvent par s'imposer.

Cette méthode a pourtant une limite : une partie de mes interventions n'est pas contraignante. C'est pourquoi chaque siège vert compte. Plus nous serons nombreux, moins nous dépendrons de la bonne volonté des autres.

CE QUE J'APPORTE AU GROUPE

Une expertise numérique. Ancien professeur de télématique et chef de projet informatique à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), j'exerce encore des mandats d'expert dans la formation professionnelle. Je suis aussi contrôleur des comptes de SwissRailvolution. Dans des dossiers complexes et coûteux comme Epic ou l'open source, j'apporte une analyse technique que la majorité ne peut pas balayer.

Une rigueur financière au service de l'écologie. La droite prétend avoir le monopole de la bonne gestion. Je le conteste sur son propre terrain : préfinancements, fonds spéciaux, normes MCH2. Cette crédibilité me permet de négocier des amendements avec le PLR et l'UDC et d'obtenir des moyens pour nos priorités.

Un ancrage régional. Depuis plus de 30 ans, j'ai occupé toutes les fonctions politiques communales : conseiller général, président du conseil, municipal, puis syndic pendant 24 ans. Je connais les réalités des villages et des régions périphériques, que les débats centrés sur les villes oublient parfois. Ce lien aide l'écologie à parler à un électorat rural qui ne vote pas spontanément vert.

Une parole libre. Je vote par conviction. Lors du débat sur l'initiative fiscale « 12 % », j'ai dénoncé la « guerre des chiffres » et une campagne opposant « la haine du riche à celle du faible ». Cette liberté de ton me vaut l'écoute du Centre et d'une partie de la droite, ce qui m'aide ensuite à faire passer nos textes.

Il m'arrive aussi de m'écarter de la ligne du groupe. Je me suis abstenu sur le droit de vote à 16 ans, que le groupe voulait accorder sans l'éligibilité. Je me suis aussi distancé de la gauche sur les déductions fiscales liées à la hausse du coût de la vie. Ces positions ont pu susciter des discussions dans la section, et je les respecte. Mon engagement, lui, n'a jamais varié : faire avancer concrètement l'écologie dans ce canton.

MES PRIORITÉS POUR LA PROCHAINE LÉGISLATURE

Plusieurs chantiers que j'ai lancés sont en cours. Je vous demande de me permettre de les mener à terme, dans le respect de l'autonomie communale.

1. Accélérer la rénovation des PPE par le cautionnement. Le parc immobilier existant gaspille beaucoup d'énergie. Dans les propriétés par étages, les rénovations restent souvent bloquées faute d'accord ou de financement entre copropriétaires. Je défends un outil simple : une garantie de l'État pour aider les PPE à obtenir des prêts et à isoler l'enveloppe de leurs bâtiments. Ce combat a commencé par un postulat en 2022. Il s'est poursuivi en 2025 avec une motion visant à réduire d'au moins 75 % les déperditions thermiques des logements, puis avec la motion 25_MOT_50. Après son renvoi en mai 2026, j'ai demandé en septembre au Conseil d'État un calendrier concret. Je veux voir ce dispositif appliqué.

2. Protéger les personnes vulnérables face à la chaleur. La hausse des températures touche d'abord les personnes âgées, malades ou isolées. Il faut les protéger, tout en encadrant la prolifération des climatiseurs mobiles installés sans aucun contrôle. Ma motion de septembre 2026 sur la loi vaudoise sur l'énergie propose de rafraîchir là où c'est nécessaire, sans gaspiller l'énergie ni surcharger les réseaux.

3. Une mobilité équitable entre les générations. La mobilité doit rester accessible et équitablement financée entre les générations. Je défends le transport régional des voyageurs dans le district de Nyon face à la menace fédérale, ainsi qu'une attribution plus juste des places P+R CFF aux habitants des zones périurbaines. L'objectif est de maintenir les transports publics dans les régions périphériques plutôt que de pousser leurs habitants vers la voiture.

4. D'autres combats à poursuivre.

- **Énergie** : à Bassins, Romande Energie prévoit d'installer en 2026-2027 une chaudière à mazout de 400 kW pour alimenter les bâtiments communaux et le chauffage à distance jusqu'ici alimenté au bois. Ce projet intervient quelques mois avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi vaudoise sur l'énergie, le 1er janvier 2027, et lierait la commune au mazout jusqu'aux alentours de 2045-2050. Par mon interpellation [26_INT_135](#), j'ai demandé des comptes au Conseil d'État : le Canton, actionnaire de l'entreprise, doit en répondre par ses délégués. Je suivrai ce dossier jusqu'à son terme.
- **Aménagement du territoire** : application uniforme de l'article 111 LATC en cas de conflit d'intérêts communal (26_MOT_51).
- **Pouvoir d'achat** : indexation automatique des barèmes fiscaux sur le renchérissement (26_MOT_14).
- **Déchets** : relancer une politique qui n'a guère progressé en dix ans, en commençant par une tarification plus juste.
- **Eau** : suivi du rapport d'étape demandé dans ma résolution sur la sécheresse.
- Suivi de la transition vers le logiciel libre à l'école et de la transparence budgétaire.

MON ENGAGEMENT ENVERS VOUS

Chères Vertes, chers Verts, je ne suis pas un écologiste de la posture, mais de l'action. Je vous propose un bilan vérifiable, une méthode éprouvée et des chantiers prêts à aboutir. Sympathisant, je m'engage à porter les intérêts de la population dans le district de Nyon et au-delà, à travailler en lien avec le groupe et à chercher dans chaque dossier les majorités qui feront gagner l'écologie. Je désire une écologie juste, qui tienne compte du budget des ménages. C'est ainsi qu'elle convainc au-delà de nos rangs.

Je compte sur votre confiance pour continuer à bâtir ces majorités concrètes. Ensemble, faisons de l'écologie vaudoise une force pragmatique et gagnante.

Didier Lohri

Député sympathisant Vert au Grand Conseil vaudois, district de Nyon

Annexe 1

Bilan au Grand Conseil (2017–2026)

Année	Dossier	Mon rôle	Résultat
2017	Élection au Grand Conseil	Candidat des Verts	Élu. Deuxième siège vert dans le district de Nyon, contre les pronostics.
2017–2020	Financement de l'AVASAD	Auteur du postulat (17_POS_019)	Succès. Depuis 2020, l'État prend en charge 100 % des coûts, ce qui soulage les communes.
2021	Résolution sur le Bugey (nucléaire)	Auteur	Adoptée par 75 voix contre 31 (13 abstentions).

2022	Résolution sur le registre des automobilistes	Auteur	Adoptée par 96 oui et 2 abstentions.
2022	Réélection	Député sortant	Réélu pour la législature 2022–2027.
2023–2026	Indexation des déductions fiscales (IPC)	Auteur d'une quinzaine d'objets	Problème reconnu à l'unanimité en commission, puis motion transpartisane en 2026.
2024	Motion MCH2 sur la loi sur les finances	Auteur	Refusée (62 contre 39, 23 abstentions), puis reprise par d'autres voies.
2024	Indemnités des curateurs privés	Défenseur de l'amendement	Succès. Budget 2025 modifié en leur faveur.
2025	Fonds de redistribution de la BNS	Auteur du postulat (25_POS_4)	Prise en considération partielle recommandée (9 contre 3).
2025	Amortissement du Château de Chillon	Intervenant	Succès. Étalement sur 30 ans au lieu de 10.
2026	Dossier patient informatisé (Epic)	Unique signataire du rapport de minorité 2	Succès majeur. Amendement de 63 millions accepté (70 contre 61), avec stockage souverain des données inscrit dans la gouvernance.
2026	Réforme des amortissements	Auteur d'amendements	Succès indirect. Le Conseil d'État propose de porter la durée maximale de 30 à 40 ans.
2026	Résolution sécheresse (26_RES_8)	Auteur au nom des Verts	Adoptée à l'unanimité. Aides étendues aux grandes cultures et au maraîchage.

Annexe 2

Le dossier de la progression à froid (IPC)

Ce dossier montre qu'avec de la persévérance, nous pouvons défendre le pouvoir d'achat des revenus modestes face à l'inflation, même contre la réticence du Conseil d'État.

Date	Objet	Contenu
28.02.2023	Interpellation (23_INT_25)	Clarifications sur les références de l'IPC utilisées pour les déductions fiscales de VaudTax 2022 et des années suivantes.
10.10.2023	Détermination (23_DET_3)	Relance du débat après les premières réponses du Conseil d'État.
05.11.2024	Question orale et interpellation (24_INT_157)	Indexation du code 660 (déductions liées au logement) et manque de transparence sur les déductions des classes populaires.
25.03.2025	Motion (25_MOT_24)	Code 725 et progression à froid. La commission reconnaît le problème à l'unanimité, mais recommande d'attendre la nouvelle base légale annoncée pour 2027.
Automne 2025	Interventions en cascade	Détermination (25_DET_21), trois questions simples et une question orale sur les erreurs de référence. Le Conseil d'État publie finalement l'historique complet des déductions depuis 2001.
10.02.2026	Question simple	Rappel du droit des parlementaires à obtenir des données correctes.
2026	Motion transpartisane (26_MOT_14)	Aboutissement. Déposée par Aude Billard au nom de Didier Lohri et de Muriel Thalmann, elle demande l'indexation automatique des barèmes (art. 60 LI). Elle est soutenue des socialistes aux Verts libéraux et à Ensemble à Gauche-POP.

Bassins, le 3 octobre 2026